

NOTE D'INFORMATION AUX PROFESSIONNELS DE SANTE

Objet : Hydrochlorothiazide : Risque de cancer de la peau non-mélanome (carcinome basocellulaire, carcinome épidermoïde)

Nous tenons à porter à la connaissance des professionnels de la santé que suite à l'évaluation des données de pharmacovigilance de l'Hydrochlorothiazide à l'échelle internationale, les spécialités à base d'Hydrochlorothiazide sont associées à un risque de cancer de la peau non mélanome.

En effet,

- Des études pharmaco-épidémiologiques ont montré un risque accru de cancer de la peau non-mélanome (CPNM) (carcinome basocellulaire, carcinome épidermoïde) lors de l'exposition à des doses cumulatives croissantes d'HCTZ
- Les patients qui prennent de l'HCTZ seul ou en association avec d'autres médicaments doivent être informés du risque de CPNM et de la nécessité de vérifier régulièrement l'état de leur peau afin de détecter toute nouvelle lésion ou modification de lésion existante et de signaler toute lésion cutanée suspecte.
- Les lésions cutanées suspectes doivent être examinées. Le recours à la biopsie peut être nécessaire pour le diagnostic histologique.
- Afin de réduire le risque de cancer de la peau, il sera conseillé aux patients de limiter l'exposition au soleil et aux rayons UV et d'avoir une protection adéquate en cas d'exposition solaire.
- L'utilisation d'HCTZ doit aussi être réexaminée avec attention chez les patients présentant un antécédent de cancer de la peau.

Ministère de la Santé
Chargée de la Gestion de la Direction
de la Pharmacie et du Médicament
Pr. Ag. Meriem RAZGALLAH KHROUF

19 FEV 2019